

**CONTACTS UTILES :**

Syndicat Melun : 01 64 41 53 91  
Confédération CGT : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)  
FNME : [www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr)  
UFICT : [www.energiect-cgt.fr](http://www.energiect-cgt.fr)  
Site page inactifs : [www.inactif.cgt-energies77.fr](http://www.inactif.cgt-energies77.fr)  
Adresse mail inactifs : [retraites@cgt-energies77.fr](mailto:retraites@cgt-energies77.fr)

**EDITO**

A bien examiner les 75 ans du service public de l'électricité et du gaz, chaque génération aura marqué de son empreinte le long chemin de luttes afin de le conserver et l'améliorer. En ce 22 juin 2021, vous, comme nous, êtes invités à marquer cette histoire. Et ce dans un moment de crise sanitaire, sociale, morale inédite. Un moment où la mise en berne de la démocratie est méticuleusement organisée.

Du Président de la République au grand patronat, ils entendent porter l'estocade d'un service public de l'électricité et du gaz mis à genou par l'ouverture de son capital et les choix financiers qui en découlent. Leur jour d'après aurait alors un goût du jour d'avant 1946 où les intérêts privés l'emportaient sur la convergence des investissements et la réponse aux besoins de la nation.

Privatisation totale... Une ineptie, disent de nombreux économistes au regard des enjeux environnementaux et l'urgence de relocalisation industrielle. Même son de cloche auprès des élus locaux et de la Fédération Nationale des collectivités Concédantes et Régies qui multiplient les motions et les alertes.

C'est sans doute cette contestation, l'unité syndicale dans nos entreprises, qui poussent à accélérer la concrétisation des deux projets hercule, devenu pour l'illusion GRAND EDF, et CLAMADIEU pour le gaz.

Faut-il rappeler ici que chaque étape de privatisation de nos deux énergies s'est accompagnée d'une remise en cause des droits statutaires des agents actifs et inactifs. Et que la privatisation totale proposée aujourd'hui signifierait à coup sûr l'exclusion des pensionnés du Statut National et des Activités Sociales.

Mais voilà rien n'est jamais écrit, ni pour l'heure, ni pour le futur... Alors pour toutes celles et ceux qui ont le pied suffisamment alerte, nous vous donnons rendez-vous à Paris le 22 juin 12 h place de la Nation.

Jean-Luc MAILLOT  
Michel VANKEIRSILCK

# FORCE 77

Journal trimestriel du syndicat CGT ENERGIES Seine-&-Marne,  
section syndicale des agents en inactivité et pensionnés.  
16 Bis rue Gatelliet – 77003 MELUN Cedex.

N° 292  
Prix : 0,76 Euros

**JUIN 2021**

MELUN PPDC  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

PRESSE DISTRIBUEE PAR LA POSTE

Déposé le 11 juin 2021

**SPECIAL 22 JUIN  
et CAMIEG**

*Ce journal est financé par les cotisations des agents en  
inactivité de service et pensionnés de reversion  
de la section syndicale CGT d'ENERGIES 77.*

Il est édité et imprimé par nos soins.

**Numéro CPPAP : 0323 S 07775**

**Directeur de la Publication : Fabrice DAYNES**



Paris, le 19 mai 2021

**« Hercule », ou « Grand EDF » :**

***La seule chose garantie à ce stade, c'est l'opposition au projet !***

Les Fédérations syndicales FNME CGT, CFE Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines ont chacune été reçues les 5 et 6 mai 2021, avec leurs confédérations nationales respectives, par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire. Elles ont ensuite partagé leurs informations et impressions lors d'une rencontre interfédérale le 10 mai, et avec les députés des oppositions parlementaires le 11 mai. Depuis, les annonces de toutes natures et non officielles vont bon train non pas pour un retrait mais un report potentiel du projet.

Une seule certitude à ce stade, le projet de réorganisation du groupe EDF, qui n'a désormais plus de nom, est toujours le même. C'est donc toujours le projet Hercule, porteur de risques importants pour le service public de l'électricité, pour la France, ses citoyens, ses clients, EDF et ses salariés.

A titre d'exemple, le Ministre a beaucoup insisté pour expliquer une fois de plus tous les intérêts qu'il voit à ce qu'Enedis soit dans l'entité verte du projet... En revanche, concernant les grandes questions réellement importantes pour l'avenir, comme celle sur le capital d'EDF ou celle sur la protection des concessions hydrauliques, le Ministre se retranche encore et toujours derrière une négociation avec la Commission européenne, dont l'aboutissement serait proche... depuis le mois de novembre 2020.

Cela fait six mois que la négociation se termine la semaine prochaine ! Et qu'elle continue de se dérouler dans sa plus grande opacité !

Cette réunion avec le Ministre n'a pas convaincu les fédérations syndicales et a confirmé la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre un projet qui répond d'une part à des questions politiques entre la France et la Commission européenne sans que cela ne coûte d'argent aux finances publiques et d'autre part à une logique purement financière.

Ce projet, c'est Hercule.

Malgré certaines déclarations d'intention dans la presse, l'absence de réponses précises, et des engagements qui ont une valeur somme toute relative, ce projet est toujours inacceptable. Le calendrier, lui aussi, reste aussi flou que la volonté du Gouvernement de se concerter réellement avec les représentants du personnel. Et même si la tentative du moment était de détourner l'attention pour reporter le même dossier à l'automne ou pendant la trêve estivale, l'interfédérale n'est pas dupe et engage les salariés à en être de même : si le but du ministre est la division, il a échoué car nous sommes encore plus soudés !

Les organisations syndicales représentatives, comme elles le disent depuis deux ans, sont prêtes à des concertations sincères sur les véritables enjeux.

Les propositions de l'interfédérale sont claires et sans ambiguïtés. Elles passent par des mesures immédiates, car le statut quo n'est pas une solution :

- Réévaluation au plus vite du prix de l'ARENH à une valeur permettant de couvrir les coûts conformément aux recommandations de la CRE,
- Recapitalisation du Groupe EDF pour lui permettre de réaliser les investissements nécessaires dans les infrastructures du système électrique national, à très brève échéance.

Ensuite, la méthode proposée pour préparer l'avenir doit passer par la mise en place d'une commission sous l'égide du Haut-Commissaire au Plan et impliquant le Parlement, afin de :

- Dresser le bilan de 20 années de la libéralisation du marché de l'électricité,
- Établir un diagnostic précis et détaillé des causes ayant conduit à l'évolution du prix de l'électricité, à la sous-rémunération et à la sous-capitalisation d'EDF et à son endettement important,
- Se réinterroger sur la place de l'électricité, bien de première nécessité incontournable dans notre société, et indispensable en situation normale comme en cas de crise telle celle que nous vivons,
- Examiner en toute transparence et en se basant sur des études sérieuses, les différentes alternatives permettant d'assurer l'avenir d'EDF et d'améliorer le service rendu aux citoyens, aux entreprises et au pays.

L'interfédérale mobilisée et soudée, continue son action de pédagogie et de partage vers les élus de la Nation. Elle s'associera à une conférence de presse en projet avec les députés de l'opposition d'ici le début du mois de juin.

Hercule change de nom mais pas de contenu, personne n'est dupe et surtout pas le personnel. L'interfédérale réaffirme son opposition totale à ce projet, car d'autres solutions sont possibles sans pour autant rester dans un statu quo.

## **POUR UN VÉRITABLE AVENIR DES IEG**

### **La FNME-CGT alerte tous les travailleurs de l'énergie :**

EDF, ENGIE accélèrent la casse industrielle et sociale. Tous menacés par des désintégrations, nous devons agir par une mobilisation générale de grève.

La FNME-CGT dispose d'un Programme Progressiste de l'Énergie pour organiser la réponse aux besoins des usagers par un Service Public de l'Énergie.

**Avec la FNME-CGT dites OUI à :**

- Un service public de qualité.
- Des agents qualifiés, formés et respectés.
- La ré-internalisation des activités sous-traitées à outrance car la politique exacerbée de sous-traitance est incompatible avec les valeurs d'un service public de l'énergie.
- La protection de tous les travailleurs par un Statut de l'Énergéticien (applicable aux agents statutaires des IEG, aux salariés détachés comme aux salariés de la sous-traitance).
- L'organisation de 2 EPIC (Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial) pour le gaz et l'électricité, en retirant l'énergie de la libéralisation du marché qui n'a apporté que des problèmes comme les augmentations des tarifs pour les usagers.

### **TOUS A PARIS 12 h place de la Nation**

#### **Départs bus nord Seine-et-Marne :**

- Agence ENEDIS de Meaux à 8 h 10
- Agence ENEDIS Croissy-Beaubourg à 9 h 10

#### **Départs bus sud Seine-et-Marne :**

- Agence ENEDIS de Montereau-Fault-Yonne à 8 h 00
- Agence ENEDIS de Melun à 8 h 45
- Agence GrDF/ENEDIS de Savigny-le-Temple à 9 h 15

Pour s'inscrire par téléphone : 06 07 73 04 34 entre 9 h et 17 h ou sur le site [www.22juin.cgt-energies77.fr](http://www.22juin.cgt-energies77.fr)

#  
ÉLECTIONS CAMIEG

21/24 JUIN 2021

VOTONS 

**Mieux protéger,  
mieux rembourser,  
c'est l'enjeu du vote**



Face à la crise économique actuelle accentuée par la crise sanitaire, les salariés et pensionnés statutaires des Industries Électriques et Gazières sont particulièrement bien protégés socialement. Grâce au Statut des IEG et à l'action de la CGT, votre protection sociale Maladie et Maternité assurée par la CAMIEG y contribue.

En juin, vous élirez à nouveau, vos représentants CGT au Conseil d'Administration de votre caisse de Sécurité sociale.

À la CAMIEG  
COTISER  
selon ses moyens  
BÉNÉFICIER  
selon ses besoins

#### Ce que veut la CGT pour les 6 ans du prochain mandat :

- **Renforcer la solidarité familiale** en couvrant la totalité des familles sans contrainte de plafond de ressources pour les conjoints et les enfants jusqu'à la fin de leurs études.
- **Améliorer les prestations CAMIEG** pour limiter la Couverture Supplémentaire Maladie (CSM A et CSM R) aux seules prestations, hors Sécurité sociale, (forfait hospitalier, chambre individuelle...).
- **Améliorer le service rendu aux assurés** au téléphone et dans les antennes locales par l'augmentation des effectifs CAMIEG.
- **Augmenter la « prime layette »** pour couvrir une part plus importante des frais d'achats liés aux besoins de l'enfant.
- **Renforcer l'autonomie et la gouvernance** pour vos élus sur la gestion et l'organisation territoriale, sans l'ingérence constante et le blocage des Ministères et des employeurs.
- **Créer un Fonds Social du régime complémentaire**, destiné à venir en aide aux familles confrontées à des restes à charge importants.

#### Comment et avec quel argent ?

L'argent existe, il est déjà dans les comptes de la CAMIEG !

La CAMIEG dispose de plusieurs centaines de millions d'euros de réserves : 476 millions d'euros au 31 décembre 2020. Les tutelles et les employeurs freinent la redistribution vers les assurés comme l'exige la CGT.

En 2021, et comme en 2014, le gouvernement a procédé à un « hold-up » de 175 millions d'euros. Avec une taxation sur CSM A et R, les salariés et pensionnés des IEG contribuent 25 fois plus que l'ensemble des Français à la solidarité nationale !

**Donner une majorité à la CGT, c'est gagner tous ensemble des droits nouveaux.**

Du 1<sup>er</sup> au 11 juin pour le vote par correspondance  
Et du 21 au 24 juin pour le vote électronique,  
je vote CGT et je fais voter CGT !

